

28-29-30 OCTOBRE 2015  
PARIS, INALCO

CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE

# GARANTIR LES CAPACITÉS CIVILE ET POLITIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

*La convention ONU relative  
aux droits des personnes handicapées :  
un tournant juridique et social  
dans les relations de soin  
et d'accompagnement ?*

Interprétation français-anglais  
Retranscription simultanée

AGRÉÉE POUR  
LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE

Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



collectif.wedipress.com

COLLECTIF  
CONTRAST

consentement capacité contrainte santé mentale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LE DÉFENSEUR  
DES DROITS



**JEUDI 29 OCTOBRE 2015**

**9H00-10H00 :**

LES CAPACITÉS CIVILE ET POLITIQUE : UN OBJET À SAISIR PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Jean-Paul DELEVOYE, Président du Conseil Economique Social et Environnemental :

Les enjeux de la réception de la Convention par la société civile

Présentation et discussion : Anne CARON-DEGLISE, Magistrate, Cour d'Appel de Versailles,  
et Eymeric GUILLERMOU, Avocat, Président de l'Association des Traumatisés crâniens

**10H00-12H30 :**

LA CAPACITÉ JURIDIQUE, UN DROIT FONDAMENTAL ET SA MISE EN OEUVRE

->Marie GAILLE, Directrice de recherches en philosophie (SPHERE, CNRS) :

Quelles capacités en situation de vulnérabilité ?

La difficile imbrication du droit et de la morale

->Ingrid MARIA, Maître de conférences en droit privé  
(Université Pierre Mendès France - Grenoble II) :

Jouir ou/et exercer ses droits en contexte de vulnérabilité :

les concepts civilistes revisités à la lumière de la Convention

**10H45 : PAUSE**

->Pierre-Yves BAUDOT, professeur en science politique (CESDIP, Université de Picardie) :

Ce que l'action publique fait aux droits fondamentaux : le cas du handicap

Modération : Jean-François RAVAUD, socio-épidémiologiste (CERMES-3, INSERM)

Wayne MARTIN, philosophe, (Essex Autonomy Project)

Liora ISRAEL, sociologue, (CMH-EHESS)

Discussion avec la salle

**14H00-18H00 : ATELIERS**

**JEUDI 29 OCTOBRE 2015 - 16 HEURES**

**B2**

DÉCISION PERSONNELLE OU CONTRAINTES INSTITUTIONNELLE : L'EXEMPLE DU CHOIX DU LIEU DE VIE

Animateur : Halima ZEROUG-VIAL, psychiatre (Orspere- CHS le Vinatier)  
Rapporteur : Hervé HUDEBINE, politologue (Labers)

Ana MARQUES sociologue (DIM EPS Ville Evrard, Collectif Contrast) :  
Accompagner le choix du lieu de vie : le cas des placements en Belgique des personnes françaises suivies en psychiatrie. Encadrement et pratiques.

Mouna ROMDHANI, Gériatre (APHP) :  
Le patient dément est-il capable de décider de son retour à domicile

Aude BELIARD, Maître de Conférences en sociologie (Université Paris-Descartes, CERMES3) :  
Projet du patient et projet de la famille en unité de gériatrie aiguë

Eymeric GUILLERMOU, Avocat (Président de l'Union Nationale des Familles de Traumatisés Crâniens) :  
La mobilisation de l'article 12 dans les contentieux relatifs au choix du lieu de vie

Charlotte CHICCO, Interne en psychiatrie et Raphaël BOULODNINE, Psychiatre (Programme « Un chez soi d'abord » Marseille) :  
Le concept du rétablissement ou comment favoriser l'autodétermination des usagers ? Exemples d'accompagnement dans le cadre du programme « Un chez soi d'abord »

**JEUDI 29 OCTOBRE 2015 - 16 HEURES**

**C2**

«HISTOIRES DE DROITS» : UN KIT PÉDAGOGIQUE INTERACTIF POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS DES USAGERS DES SERVICES DE PSYCHIATRIE.

Rapporteur : Karine LEFEUVRE, juriste (EHESP)

Isabelle GENOT-POK, Juriste et formatrice (Centre JuriSanté du CNEH) :  
Le difficile accès aux droits des personnes vivant avec des troubles psychiques

Aude CARIA, Directrice (Psycom, Paris) :  
Présentation du kit pédagogique «Histoires de droits» : conception, objectifs, mise en oeuvre

L'atelier propose aux participant.e.s de découvrir le kit lors d'une séance d'utilisation du kit en groupe.